

DOSSIER DE PRESSE

Séminaire National LIFE Défense Nature 2Mil

Préserver la biodiversité des terrains militaires de France

Mardi 10 juin à Lyon
Mercredi 11 juin à Chambaran

Le mardi 10 juin à Lyon - Cercle Bellecour du Quartier général Frère (7^e) de Lyon
Le mercredi 11 juin - Camp militaire de Chambaran (38)



LIFE Défense Nature 2 Mil : site internet www.lifeterrainsmilitaires.fr

CONTACTS PRESSE

<p>Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes Mme Nathalie FABRE, chargée de communication Tèl : 04 72 31 84 50 Mail : nathalie.fabre@espaces-naturels.fr</p>	<p>Communication Gouverneur militaire de Lyon Lieutenant Héloïse HABLOT Tèl : 04.37.27.34.07 ou 06.87.62.03.49 Mail : heloise.hablot@intradef.gouv.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



SOMMAIRE :

- Communiqué de presse.....p. 3

Présentation du séminaire et des acteurs

- Le programmep.4
- Le Séminaire National LIFE Défense Nature 2Mil..... p. 5
- La concours photop. 6 et 7
- La politique Développement Durable de la Défense depuis 2007..... p.8
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes.....p.9

Présentation des 4 sites militaires concernés par le LIFE Défense Nature 2Mil

- Le camp de Chambaranp. 10
- Camp des Garrigues.....p.11
- Mont-Caume.....p.12
- Base navale d'Aspretto..... p.13



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 2 juin 2014

Préserver la biodiversité des terrains militaires de France 1^{er} Séminaire National LIFE Défense Nature 2Mil en région Rhône-Alpes

Mardi 10 juin à Lyon et mercredi 11 juin au camp militaire de Chambaran

Le ministère de la Défense et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes organisent le 1^{er} séminaire national LIFE Défense Nature 2Mil sur deux jours, le mardi 10 juin à Lyon et le mercredi 11 juin 2014, sur le camp militaire de Chambaran (38).

Lancé en octobre 2012, «LIFE Défense Nature 2mil» est le premier projet Européen réalisé en France s'intéressant à la biodiversité des sites militaires.

Réalisé sur 4 ans (2012-2016) grâce notamment aux subventions de l'Union européenne et du ministère de la Défense, il prévoit, dans les zones militaires du Sud-Est, des actions de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces sensibles, adaptées aux usages particuliers des sites.

Quatre sites d'expérimentation ont été choisis, dont un situé en région Rhône-Alpes

- ▶ le camp de Chambaran en Drôme-Isère
- ▶ le camp des Garrigues dans le Gard
- ▶ le Mont-Caume dans le Var
- ▶ la base navale d'Aspretto en Corse du Sud

Concours photos LIFE : remise officielle des prix mardi 10 juin à 16h30 au cercle Bellecour du quartier général Frère de Lyon.

La remise officielle des prix du concours photo national «Terrains militaires et biodiversité», lancé en octobre 2013, sera présidée par le général de corps d'armée Martial de Braquilanges, Gouverneur militaire de Lyon et le Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

La Défense s'engage dans la préservation de l'environnement

La préservation de la biodiversité des sites de défense constitue l'une des priorités du ministère en matière d'environnement. En raison de leur activité, les terrains militaires ont été préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive depuis le début du XX^e siècle. Ils sont donc devenus de précieux réservoirs de biodiversité. Ainsi, sur les 250 000 hectares appartenant au ministère de la Défense, 42 000 ont été intégrés au réseau européen Natura 2000.

Afin de gérer au mieux ces espaces d'exception, le ministère de la Défense et la fédération des Conservatoires des espaces naturels ont signé une convention partenariale en 2009, en présence de la secrétaire d'Etat à l'écologie. Aujourd'hui en France, 29 terrains militaires appliquent ce partenariat.

LIFE Défense Nature 2 Mil : site internet www.lifeterrainsmilitaires.fr

Les journalistes intéressés sont invités à contacter avant le jeudi 5 juin 2014 - 12h :

A noter : pour se rendre à Chambaran, possibilité de prendre le bus au départ de Lyon.

Contacts Presse

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Mme Nathalie Fabre, chargée de communication
Tél : 04 72 31 84 50

Mail : nathalie.fabre@espaces-naturels.fr

Communication Gouverneur militaire de Lyon
Lieutenant Héloïse Hablot

Tél : 04.37.27.34.07 ou 06.87.62.03.49

Mail : heloise.hablot@intradef.gouv.fr



Le Programme du séminaire

Mardi 10 juin de 9h à 17h - Quartier Général Frère (22 av Leclerc - LYON 69007) :

- **09h30 – 10h30 : Présentation du Life** et de ses premiers résultats

- **16h30 : remise des prix du concours photo national à 16h30 au cercle Bellecour du quartier général Frère de Lyon.** La remise des prix du concours photo «Terrains militaires et biodiversité» sera présidée par le général Martial de Braquilanges, Gouverneur militaire de Lyon et par M. Jean-Yves Chetaille, Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

.....

Mercredi 11 juin de 10h à 14h : visite du camp militaire de Chambaran (Isère) et présentation concrète des opérations de restauration prévues.

- **8h00** : Départ en bus du cercle Bellecour du Quartier général Frère de Lyon

- **10h00** : Arrivée sur Chambaran. Présentation du camp de Chambaran et bilan du Life

- **10h30** : Visite de terrain sur l'intérêt de la biodiversité du site et la préparation du chantier de travaux

- **12h30** : repas sur site

- **14h00** : départ en bus

- **16h00** : Retour sur Lyon

A noter : pour se rendre à Chambaran, possibilité de prendre le bus au départ du Quartier général Frère de Lyon.



Le Séminaire National LIFE Défense Nature 2Mil

Qu'est-ce que le LIFE Défense Nature 2Mil ?

Le ministère de la Défense possède le **1er domaine foncier français**.

Ses terrains, préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive depuis la fin du 19^{ième}, sont devenus des réservoirs de biodiversité précieux.

La Défense développe des partenariats avec les principaux opérateurs de la biodiversité : Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Office national des forêts (ONF) et depuis 2009 avec les Conservatoires des espaces naturels (CEN).

Afin de mieux gérer ses **territoires d'exception**, la Défense, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes et leurs partenaires (CEN PACA, CEN Corse et le Syndicat Mixte des gorges du Gardon) ont réuni leurs compétences au sein du projet Life Défense Nature 2 mil.

Si certains de nos voisins européens ont déjà entamé une telle démarche, **cette initiative française est une première**. L'objectif est d'atteindre une gestion des terrains militaires qui **concilie la vulnérabilité de ces sites avec leur vocation opérationnelle** (entraînement au tir, combat...).

Quatre sites remarquables ont été choisis dans le Sud-est de la France afin de **créer une dynamique commune entre les armées et les gestionnaires** d'espaces naturels :

- le Camp de Chambaran (Isère & Drôme)
- le Camp des Garrigues (Gard)
- le Mont-Caume (Var)
- la base navale d'Aspretto (Corse du Sud)

PERIODE DU PROJET

1er octobre 2012 au 30 septembre 2016

BUDGET

2 128 061 € dont : 50% Union européenne – Life + Nature ; 40 % Ministère de la Défense ; 5 % Dreal Corse ; 4% Dreal Languedoc-Roussillon ; 1% Autofinancement

Des actions démonstratives de restauration et de conservation des habitats et des espèces protégées sont et seront menées sur ces sites.

Pour sensibiliser à ce sujet, le projet développe de **nombreux moyens d'information et de formation** : site internet, guides des bonnes pratiques et des bonnes conduites, programme et sessions de formation, bande dessinée de vulgarisation, affiches «Armée et Biodiversité»...



Concours photo LIFE Défense Nature 2Mil

La remise officielle des prix du concours photo national «Terrains militaires et biodiversité», lancé en octobre 2013, présidée par le Gouverneur militaire de Lyon et le Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes aura lieu le mardi 10 juin à 16h30 au quartier général Frère de Lyon.

L'enjeu de ce concours, ouvert à tous les photographes du Ministère de la Défense et aux gestionnaires des milieux naturels travaillant en partenariat avec les militaires, était notamment de sensibiliser et fédérer autour de ce projet le personnel de la Défense et les membres des milieux, associations et Institutions œuvrant pour la protection de la nature.

Le conservatoire d'espace naturel de Rhône-Alpes, chargé de récupérer les photographies pour le 31 décembre 2013, a reçu 66 clichés provenant [de toute la France](http://www.lifeterrainsmilitaires.fr) (à retrouver sur www.lifeterrainsmilitaires.fr) et de divers organismes (MINDEF, CEN, ONF, SMGG - syndicat mixte des gorges du Gardon, LPO - ligue pour la protection des oiseaux).

Les photographies sélectionnées par le jury feront partie d'une exposition photographique itinérante au niveau national et les premiers prix serviront de visuel pour un poster de sensibilisation.

Les photos devaient représenter les 5 thèmes suivants:

- Thème 1 : les étangs et les milieux humides
- Thème 2 : la forêt
- Thème 3 : la garrigue et pelouse sèche
- Thème 4 : le milieu marin
- Thème 5 : la montagne

Pour chaque thème, excepté pour le milieu Marin et Montagne (1 prix), 3 prix seront remis:

1er prix : 300 euros et une utilisation comme visuel pour une affiche de sensibilisation sur la biodiversité des terrains militaires

2ème prix : Tirage de la photo sur Dibond (format 30 cm * 40 cm)

3ème prix : Le livre « Hyper nature » de Philippe Martin

Un 3e prix « coup de cœur du jury » récompensera les photos les plus originales.

Toutes les photographies primées feront partie d'une exposition itinérante sur le territoire national.



Les Lauréats :

Forêt

Prix n°1 : Sa majesté sur le camp militaire de Sissonne, Cyrille TANGUY, 8è RMAT Mourmelon

Prix n°2 : Cache -cache forêt sur le camp de Bitche, par Frédéric KARMANN, 16è Bataillon Chasseur

Prix n°3 : Rucher sauvage à Mourmelon, par Ingrid LAMAND-ROBERT, 8è RMAT de Mourmelon

Garrigues et pelouses sèches

Prix n°1 : Pacha à deux queues dans son habitat naturel sur le camp des Garrigues, par Gaëlle LAPORTE, SMGG

Prix n°2 : Flore des garrigues sur le camp des Garrigues, par Gaëlle LAPORTE, SMGG

Prix n°3 : Spirante d'Automne sur la base aérienne 279 de Châteaudun, par Arnaud DAVID, Armée de l'air

Etangs et milieux humides

Prix n°1 : L'affût du Longicorne sur le camp de Chambaran, par Laurène TREBUCQ, LPO Isère

Prix n°2 : Vue par Monet sur le camp de Chambaran, par Laurène TREBUCQ, LPO Isère

Prix n°3 : Triton marbré femelle sur le camp de Fontevraud, par Arnaud BAJEK, Ecole militaire de Saumur

Milieu marin

Prix n°2 : Homme/Machine sur la base navale de Brest, par François COUTANT, Civil de la Défense

Montagne

Prix n°1 : Aigle après son repas, sur le camp de Canjuers, par Stéphane BENEDICTI, 1er régiment de Chasseurs d'Afrique

Coup de cœur du jury

Prix n°1 : Guêpiers d'Europe sur le Camp militaire de Sissonne, par Cyrille TANGUY, 8è RMAT de Mourmelon

Prix n°2 : Ecrin de verdure sur la BAN d'Hyères, par Yann VALTON, Marine Nationale

Prix n°3 : Fleurs au milieu d'herbes sèches sur l'AIA de Cuers Pierrefeu, par Sébastien MARTI, SIAE/AIA Cuers

Pour découvrir les photographies et le palmarès :

<http://lifeterrainsmilitaires.fr/index.php/fr/actualites/110-le-palmares-du-concours-photo>

<http://cenrhonealpes.org/koken/>



La politique de Développement Durable de la Défense depuis 2007

Le ministère de la Défense a toujours été au cœur des enjeux de développement durable de par la nature de ses activités, la taille et la localisation de ses implantations (le ministère dispose du premier parc immobilier de l'État), l'importance de ses effectifs, le volume de ses achats et son engagement à l'extérieur du territoire français.

La stratégie de développement durable du ministère de la Défense repose sur trois piliers

Cet engagement s'est traduit au printemps 2012 par la publication et la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de la Défense (S3D), en application des orientations de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD). Le protocole sur la biodiversité, signé entre le ministère de la Défense et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le 2 avril 2013, a permis d'en fixer des orientations et des actions dans le respect du maintien des conditions opérationnelles des forces armées.

Cette stratégie réunit 3 piliers : l'action en faveur de la protection de l'environnement, notamment la préservation de la biodiversité terrestre et des espaces marins, en est un de ses piliers principaux, à concurrence avec le pilier social et le pilier « achat responsable ».

Le ministère de la Défense conduit une politique volontariste en matière de développement durable sur le territoire national et en opérations extérieures.

Sur le territoire national, la politique du ministère de la Défense poursuit trois objectifs :

1. préserver les territoires :

Premier propriétaire foncier de France, le ministère dispose d'un domaine de 250 000 hectares dont une partie présente un intérêt pour la biodiversité. Ainsi 16 % des terrains militaires sont classés dans le réseau européen de protection de la biodiversité « Natura 2000 » et des accords de gestion écologiques sont mis en œuvre notamment avec les conservatoires d'espaces naturels (CEN).

La zone Sud-Est est particulièrement concernée par les classements naturels avec ses 6 parcs nationaux, ses 20 parcs naturels régionaux et ses 114 sites classés Natura 2000 (50% des sites au niveau national).

2. disposer d'infrastructures et d'équipements respectueux de l'environnement :

La Défense prend en compte l'ensemble du cycle de vie d'un programme d'armement et conduit des programmes d'armement écologique. Une part de budget, dans la loi de programmation militaire 2009-2014, finance le démantèlement de 250 000 tonnes de matériels en fin de vie.

3. réduire les consommations d'énergie des bâtiments du ministère de la Défense

Dans le domaine des infrastructures, le ministère de la Défense s'est engagé dans un programme de maîtrise de ses consommations d'énergie et de constructions durables. A titre d'exemple, des projets de bâtiments à énergie positive seront réalisés à Epinal (Vosges) au 1er régiment de tirailleurs et à Charleville-Mézières (Ardennes) au 3e régiment du génie.

La protection de l'environnement en opérations extérieures

Elle est **une préoccupation du commandement incluse dans la préparation de ces opérations.**

La Défense, prévoit, notamment, que tout moyen de guerre causant des dommages graves à l'environnement est interdit pour ne pas compromettre la santé et la survie de la population.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes coordinateur du projet LIFE

Le CEN Rhône-Alpes est le coordinateur du programme Life Defense Nature 2Mil. Un partenariat constructif avec la Défense permet de mener à bien ce projet innovant.

QUI EST LE CEN RHONE-ALPES ?

Créé en 1988, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre, depuis plus de 20 ans, pour une préservation de la biodiversité rhônalpine, en concertation avec les acteurs locaux : propriétaires, usagers, collectivités, associations, etc.

Au cœur des territoires, le Conservatoire recherche la mobilisation et l'implication volontaire de tous les acteurs pour une préservation de leur patrimoine naturel et paysager. Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, il fait émerger des projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la biodiversité, en complément des outils réglementaires. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, cette association à but non lucratif apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient directement dans cinq départements (Ain, Ardèche, Drôme, Loire et Rhône) et en coordination avec les trois Conservatoires partenaires en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Membres d'un réseau national, il bénéficie depuis 2013 d'un agrément de l'État et de la Région, qui reconnaît ainsi son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux espaces naturels.

Pour en savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org

DES PARTENARIATS DE LONGUE DATE AVEC LA DEFENSE (EXEMPLES EN RHONE-ALPES)

Un premier rapprochement entre le Cen Rhône-Alpes et la Défense est engagé dès les années 1990 sur le camp militaire de la Valbonne (Ain), pour éviter la progression de l'embroussaillage sur les 1200 hectares de pelouses sèches et de boisements que compte ce site.

Souvent cité, ce partenariat est – parmi d'autres – à l'origine de la convention nationale entre le Ministère de la Défense et la Fédération des Conservatoires signée en 2009. Une convention qui s'est très rapidement déclinée en Rhône-Alpes, notamment au niveau de la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey (Ain) où du pâturage a été réintroduit en 2013.

C'est fort de cette longue expérience de partenariat avec l'armée que le Cen Rhône-Alpes coordonne aujourd'hui le programme Life Defense Nature 2mil.



Le Camp de Chambaran

Acquis par l'Etat en 1882, le camp de Chambaran est aujourd'hui un lieu d'instruction et d'entraînement géré par le 7ème bataillon de Chasseurs Alpains à Varcès (armes légères d'infanterie, roquettes et drones, grenades, mortiers et explosifs). Une fréquentation civile provient de membres de l'association de chasse et de pêche, constituées notamment d'anciens militaires.

Le champ de tir, en partie centrale, est entouré d'une bande forestière de 811 hectares (chêne, bouleau, le hêtre ...) où gîtent des chauves-souris forestières. C'est également dans cet univers que se localisent les 8 étangs du camp. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces rares.

Du fait de cette richesse, les 1212 hectares du camp (partie construite déduite) font partie du réseau Natura 2000.

3 ENJEUX POUR LE LIFE DEFENSE NATURE 2MIL

- Les communautés végétales des grèves d'étang
- Les chauves-souris forestières
- La fréquentation humaine

ACTIONS PREVUES

Suite à un inventaire des espèces de **chauves-souris forestières** présentes et à une identification de leurs mœurs, des actions de restauration et/ou de préservation de leurs gîtes et de leur territoire de chasse seront menées sur la forêt.

Sur les grèves des 8 étangs, est située **une flore protégée par l'Union européenne**. Ces communautés végétales sont menacées par une végétation qui les colonise (bouleaux...) et par l'absence de marnage des étangs. La restauration de cette flore et des étangs sera réalisée.

Un autre objectif est de **limiter l'impact de la fréquentation humaine** sur la flore protégée des grèves d'étangs et sur les chauves-souris forestières grâce à une amélioration de gestion des étangs, des actions de formation et de répression...



Les autres terrains militaires du projet LIFE

• CAMP DES GARRIGUES (GARD)

Créé en 1875 pour permettre la **préparation opérationnelle militaire** (tir, manœuvre, combat...), le camp est actuellement géré par le 2ème Régiment Etranger d'Infanterie.

Ses 4 745 hectares s'étendent sur les plateaux calcaires des garrigues nîmoises.

L'intégration de 1980 hectares dans le réseau Natura 2000 est motivé par la présence d'**oiseaux remarquables** : l'Aigle de Bonelli et Vautour percnoptère pour les plus connus, mais aussi certaines espèces de petits passereaux comme l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou, le Pipit rousseline et le Bruant Ortolan.

2 ENJEUX POUR LE LIFE DEFENSE NATURE 2MIL

- Les oiseaux protégés
- La fréquentation humaine

ACTIONS PREVUES

Hormis les champs de tir et les zones de manœuvre entretenus et débroussaillés, les arbres tendent à coloniser les prairies et garrigues. Cette dynamique diminuent les conditions favorables à l'alimentation des oiseaux (terrain de chasse, présence de proie...).

Des travaux de **débroussaillage** et une gestion par un **troupeau de mouton** sont prévus. De même, des noyaux de population de lapin de garenne seront reconstitués.

Ici, l'enjeu est de **concilier ces actions avec le risque pyrotechnique** de ces zones.

En plus de l'activité militaire, le camp des garrigues connaît une **fréquentation civile intempestive**, malgré l'interdiction au public de pénétrer sur le camp car il est bordé par l'agglomération nîmoise. Ainsi, des actions de répression et de sensibilisation (panneaux, formation du personnel militaire...) seront engagées.



• MONT-CAUME (VAR)

Le Mont-Caume, le plus haut des monts toulonnais, n'est plus utilisé militairement mais est investi majoritairement par **des randonneurs** qui profitent de la magnifique vue sur la rade de Toulon et les Alpes.

Soumis au vent et aux fortes chaleurs, les crêtes ont développées des **pelouses sèches protégées** par l'Union européenne avec des espèces rares : le Chou Robert ou la sabline de Provence. Les galeries, témoin de l'activité militaire, sont également des lieux adéquats pour le **gîte des chauves-souris**.

Ces milieux et espèces sont actuellement menacés par la colonisation des pelouses par les résineux, et par la **fréquentation anarchique** observée sur le site (piétinement, feu dans les galeries...), du fait de sa proximité avec Toulon.

3 ENJEUX POUR LE LIFE DEFENSE NATURE 2MIL

- Les pelouses sèches
- Les chauves-souris des galeries militaires
- La fréquentation humaine

LES ACTIONS PREVUES

Un des objectifs majeurs est d'engager une **cession à caractère environnementale** de ce terrain militaire au profit des gestionnaires des espaces naturels. Les conditions techniques et juridiques sont en cours d'étude. Sa signature, prévue avant la fin du projet, sera **une première en France**.

Après la restauration des pelouses et des habitats de chauves-souris, il est prévu de **canaliser le public** à travers : la fermeture d'entrées de galeries souterraines ; la fermeture aux véhicules motorisés ; de la signalétique et la création d'un sentier d'interprétation de la nature et de l'histoire militaire



- **BASE NAVALE D'ASPRETTO (CORSE DU SUD)**

Sur la base navale d'Aspretto, la digue de protection du port abrite **un site unique de reproduction du goéland d'Audouin** (60 à 70 % de la population française). En 2010, une tempête a détruit une partie de cette digue, mettant en danger une des deux aires de reproduction.

D'avril à fin juillet, les oiseaux sont **particulièrement vulnérables**. Deux menaces peuvent provoquer l'échec de la reproduction :

- le **dérangement** (piéton, kayak, chien...)
- le Goéland leucophée qui lui vole son site de reproduction et peut exceptionnellement manger ses œufs et ses poussins.

2 ENJEUX POUR LE LIFE DEFENSE NATURE 2MIL

- La colonie de goéland d'Audouin
- La fréquentation humaine

LES ACTIONS PREVUES

La digue va être restaurée grâce au **renforcement du côté exposé à la mer** pour faire face aux courants et aux tempêtes. De plus, **100 m2 de plateforme** de nidification vont être créés et des abris vont être posés afin de protéger les œufs et les juvéniles des prédateurs.

Le suivi des colonies réalisé par la DREAL de Corse, l'ONCFS et des ornithologues bénévoles va être renforcé pour évaluer au mieux l'impact des travaux sur les colonies.

Afin de limiter la fréquentation du public va notamment prendre la forme de la réalisation d'une **porte-grille** qui empêche toute intrusion, de la pose de **signalétique** et d'une sensibilisation du public notamment à travers une **webcam** qui suivra la colonie.

